

**LES PARCS RIVERAINS
AU QUÉBEC, UN
DISPOSITIF VARIÉ DE
VALORISATION DES
COURS D'EAU**

El Kahina Gouali
supervisée par Gérard Beaudet

LES PARCS RIVERAINS AU QUÉBEC, UN DISPOSITIF VARIÉ DE VALORISATION DES COURS D'EAU

Le Québec, en quête de la mise en valeur de ses cours et plans d'eau :

La surexploitation des cours d'eau a engendré leur pollution et leur perturbation au point que certains ont atteint un état alarmant surtout au cours des années 60 et 70. Ces phénomènes constituaient une menace pour la vie de certaines espèces végétales et animales et même humaines et empêchaient la pratique de certaines activités populaires comme la pêche et la baignade. C'était l'étincelle qui a alimenté la réflexion sur la patrimonialité de cette ressource.

Depuis les années 70, les gouvernements fédéral et provincial ont instauré plusieurs mesures dans le but de protéger ou de restaurer ces milieux, de les valoriser et de faciliter leur accès au public. Dès lors, plusieurs aires ont été protégées et plusieurs

projets d'ouverture de fenêtres sur les cours et les plans d'eau ont vu le jour surtout dans les secteurs urbanisés.

Plusieurs canaux, havres et sites mémorables ont été acquis à des fins de réaménagement en lieux publics par le **gouvernement fédéral**, les considérant d'une importance historique nationale. En parallèle, plusieurs sites historiques ont également été valorisés par le **gouvernement provincial** ou par les **municipalités**. Des **organismes écologistes à but non lucratif** ont joué également un rôle très important dans la restauration de plusieurs cours et plans d'eau, en partenariat avec les autorités locales et provinciales.

Ces différentes interventions illustrent bien la diversité et la multiplicité des acteurs concernés par ce type d'aménagement et dévoilent ainsi l'intérêt que portent les différents intervenants pour cette cause.



Recitus, 2012

La construction de la Voie-Maritime, un geste d'évergure perturbant le fleuve et sa faune.



QcHebdo, 2012

Un des milieux humides privatisés, submergé par l'eau lors de la saison des crues.



Une série de parcs riverains à Lachine réalisée dans la foulée des projets d'ouverture de fenêtres sur le fleuve.

Les parcs riverains, des milieux diversifiés :

Les parcs riverains assurent une ouverture vers les cours d'eau là où l'histoire a laissé ses traces.

Le réaménagement des sites donnant sur des cours d'eau naturels ou artificiels, s'inscrit soit dans le cadre d'une **mise en valeur historique, patrimoniale ou environnementale** ou bien, une réhabilitation d'un secteur. Ces sites ont obtenu des désignations diverses soit comme parc **historique**, parc **naturel**, parc à vocation **culturelle** et **éducative** ou parc **de proximité**. Occupant des superficies différentes, les parcs riverains ont des rayonnements aussi différents. La portée d'attractivité de certains est restreinte à l'échelle locale alors que pour certains, le rayonnement atteint un niveau régional et parfois même international lors des grands événements.



Le Canal de Lachine, un des premiers sites historiques mis en valeur par Parcs Canada



Commission de la Capitale Nationale, 2012

La promenade Samuel de Champlain, un bon cadeau pour les citoyens lors du 400e de Québec



Le parc René Lévesque, un parc municipal sous forme de musée à ciel ouvert



ÉcoNature, 2012

Le parc de la Rivière des Mille-Îles, site écotouristique montrant le dévouement pour l'environnement



Parc Jean Drapeau, 2012

Le parc Jean drapeau, site de l'Expo67 et des JO 76, attire encore plusieurs millions de visiteurs par an



Le Centre de la Nature, parc aménagé sur une ancienne carrière pour des fins éducatives

Les parcs riverains, des milieux de vie de qualité :

Les parcs riverains sont conçus dans le but d'assurer une bonne qualité de vie où la nature reprend sa plus grande place.

Il s'agit des lieux qui permettent aux différents usagers d'être en interaction avec les éléments naturels, fauniques, historiques et avec les autres utilisateurs de l'espace.

Les activités polyvalentes proposées, dans la plupart des cas, gratuitement et à longueur d'année permettent aux visiteurs de s'approprier des lieux et de pratiquer l'activité physique.

Ces espaces constituent un legs très précieux pour les générations futures qui témoignera du dévouement des collectivités et de leur respect de leur patrimoine naturel.



Des personnes se promènent ou se détendent en bordure du fleuve à Lachine



Des gens empruntent les pistes du parc René Lévesque où des oeuvres sont exposées



Commission de la Capitale Nationale, 2012
Un match de soccer se déroule à la promenade Samuel de Champlain à Québec



Un homme observe les oiseaux migrateurs sur les berges du fleuve à Lachine



Un canoteur sur les eaux de la rivière Saint-Charles à Québec



Un groupe d'usagers patinent sur les berges de la rivière des Mille-Îles à Laval

LES PARCS RIVERAINS AU QUÉBEC, UN DISPOSITIF VARIÉ DE VALORISATION DES COURS D'EAU

Les parcs riverains, des milieux durables :

Les parcs riverains peuvent être perçus comme des laboratoires où se concrétise le principe de **développement durable**.

Malgré leur diversité, ils respectent tous, dans leur finalité, l'environnement physique et naturel, les divers besoins et attentes des citoyens en plus des générations futures. En même temps, ces sites peuvent engendrer des retombées économiques de l'industrie récréotouristique qui contribue au développement économique des régions. Cette dimension devrait se présenter, dans ce cas, en conciliation avec les précédentes étant aussi importantes.

La réalisation de ces projets est guidée par une volonté et une motivation de protection et de mise en valeur d'un bien patrimonial et d'une richesse commune du peuple québécois. La collaboration entre les différents acteurs et la participation proactive des citoyens sont parmi les facteurs importants pour la réussite de ces interventions.

Les projets déjà réalisés démontrent qu'il demeure toujours possible de créer des éventualités et des opportunités quant au réaménagement des berges en espaces verts et accessibles malgré la présence d'une rude concurrence avec le secteur privé et la raréfaction des espaces propices à cette fin spécialement dans les milieux fortement urbanisés, là où ce type d'intervention est plus impératif pour le bien-être collectif.



Commission de la Capitale Nationale, 2012

Les parcs riverains, des lieux d'interaction sociale



Les parcs riverains, des milieux où la nature est respectée



Parc Jean Drapeau, 2012

Les parcs riverains, des endroits intéressants qui alimentent l'industrie récréotouristique



Declik2012

Les parcs riverains, des sites viables, vivables et équitables, donc, **durables**